

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU PLAN**

SECRETARIAT GENERAL

Unité d'exécution de la Stratégie de mobilisation de Recettes à Moyen terme (UE-SRMT)

Avis public d'appel à manifestation d'intérêt
--

Objet du Marché : Sélection d'un cabinet pour réaliser l'audit du Système intégré de gestion de l'Information financière (SIGIF)

Référence PPM : C_UE-SRMT_1077

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le journal national « Le Soleil » n° 16078 le 05 janvier 2024.
2. L'UE-SRMT a obtenu, dans le cadre de son budget 2024, les crédits nécessaires pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles en référence.
3. Les prestations consistent à réaliser **l'audit du Système intégré de gestion de l'Information financière (SIGIF)**.

A- Objectif général :

L'objectif général de la présente mission d'audit est de s'assurer que le SIGIF, à l'état actuel, permet de répondre aux besoins initialement définis dans le cahier des prescriptions techniques et fonctionnelles et qu'il reste opérationnel.

Cette mission vise également à poser un diagnostic sur le fonctionnement (gouvernance et gestion) de la **Cellule d'Administration et de Gestion du SIGIF (CAGES)**.

B- Objectifs spécifiques :

Ils sont déclinés suivant les points ci-dessous :

I - audit informatique :

- a. s'assurer de la mise en production intégrale du SIGIF (au niveau central et déconcentré, tests de fonctionnalités effectués auprès des acteurs externes et internes) avec un minimum d'incidents et de risques sur la chaîne budgétaire et comptable ainsi que le reporting ;
- b. s'assurer que la plateforme garantit la sécurité des données et des transactions ;
- c. vérifier que les acteurs de la chaîne budgétaire et comptable sont formés et sont opérationnels à l'utilisation du SIGIF.

II - audit organisationnel :

- a. faire un état des lieux de la CAGES ;
- b. évaluer la CAGES ;

- c. s'assurer que la CAGES est en adéquation dans sa gouvernance et sa gestion avec ses objectifs de succès.
4. Les services d'audit comprennent notamment :
- l'audit informatique :
 - les projets, activités, politiques et procédures de développement des logiciels, la sécurité de l'information, la gestion des incidents et des changements, la gestion des modules, ... ;
 - les trois (03) périmètres P1 (élaboration du budget), P2 (exécution du budget) et P3 (pilotage et reporting) » ;
 - le déploiement de SIGIF auprès des principaux utilisateurs ;
 - le volet formation ;
 - le cycle de développement des logiciels ;
 - l'architecture conceptuelle, applicative et logicielle ;
 - l'architecture technologique ;
 - l'architecture de sécurité (la séparation des environnements, la mise en place et l'automatisation des mouchards, les tests d'intrusion et le respect de la programmation, ...)
 - l'architecture de cyber sécurité ;
 - l'architecture du réseau du SIGIF ;
 - le plan de continuité des activités ;
 - le plan de reprise des activités ;
 - la documentation ;
 - l'inventaire du matériel informatique ;
 - la validité des licences et garanties post production ;
 - l'évaluation des vulnérabilités et de la performance.
 - l'audit organisationnel : les processus de l'organisation, de la stratégie et de la gouvernance du SIGIF.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations démontrant leur capacité à exécuter lesdites prestations.
6. Une liste restreinte de cabinets ou groupements de cabinets, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».
7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions du décret n° 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics et suivant les critères d'évaluation ci-après :
- i. **Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (20) ;**
 - ii. **Nombre d'années d'expériences dans le domaine de l'audit des systèmes d'information (30) ;**
 - iii. **Nombre de marchés similaires (30) ;**
 - iv. **Qualifications générales du candidat dans le domaine des prestations (20).**
8. Les candidats étrangers doivent absolument se mettre en groupement avec des cabinets de droit sénégalais ou originaire de l'espace UEMOA.

L'évaluation se fera suivant les critères dans le tableau ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère
i. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	[20]
ii. Nombre d'années d'expériences dans le domaine de l'audit des systèmes d'information (SI) a. au minimum dix (10) ans dans le domaine de l'audit des SI (15 points) b. dix (10) ans dans les ERP de type SAP (15 points)	[30]
iii. Nombre de marchés similaires : a) au minimum deux (02) marchés durant les dix (10) dernières années (20 points) ; b) au-delà de deux (02) marchés durant les dix (10) dernières années (10 points)	[30]
iv. Qualifications générales du candidat dans le domaine des prestations a. qualifications techniques (certifications) : (10 points) b. qualifications managériales (personnel, organigramme, etc.) : (10 points)	[20]
TOTAL	[100]

NB :

- Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française ;
- Les candidats doivent avoir un minimum de quatre-vingt (**80**) points pour être retenus sur la liste restreinte.

9. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant.

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9h-12h45 (le matin) et de 15h à 16h30 (l'après-midi) du lundi au vendredi, heure locale ou par email à l'adresse : **ues-srmt@minfinances.sn**

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées soit par voie électronique à l'adresse mail **ues-srmt@minfinances.sn**, soit sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **23 avril 2024 à 10h 30 précises (GMT)**, en trois (03) exemplaires dont un (01) en original, et porter la mention « C_UE-SRMT_1077 : Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet dans le cadre de l'audit du **Système intégré de gestion de l'Information financière (SIGIF)** ».

Une copie de la manifestation d'intérêt doit **obligatoirement** être produite sur clé USB.

L'adresse dont il est fait mention est :

**Unité d'Exécution de la Stratégie de Recettes à Moyen Terme (UE-SRMT),
Immeuble Mame Alassane FALL, rue Wagane DIOUF, 6^{ème} étage,
Téléphone : 33 824 86 92
E-mail : ues-srmt@minfinances.sn
A l'attention de Mme NGOM, Assistante-projet de l'UE-SRMT.**

L'ouverture des dossiers de manifestation d'intérêt aura lieu le **23 avril 2024 à 11h précises, dans la salle de conférence Momar Talla CISSE, Porte A 5^{ième} étage** du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), en commission des Marchés du MEFP. Les candidats qui le désirent ou de leurs représentants peuvent participer à la séance d'ouverture des dossiers de manifestations.

Le Coordonnateur de l'UE-SRMT

Saloum DIOP